

1. EDITORIAL

L'établissement SESAME (Service à visée d'émancipation sociale et d'accompagnement médical) a pour mission d'accompagner des publics très fragiles dans leur intégration sociale et leurs soins.

Au sein de l'établissement, plusieurs dispositifs sont gérés, s'adressant à des publics spécifiques, présentant tous de grandes vulnérabilités :

- Le dispositif **Grands Marginaux**, qui accueille des personnes ayant eu des longs parcours d'errance ;
- Le dispositif **Lits Halte Soins Santé** pour des personnes sans domicile nécessitant une prise en charge médicale spécifique et temporaire ;
- Le dispositif **Réfugiés réinstallés**, qui accueille des familles de réfugiés ayant transité par les camps du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et ayant besoin de protection et de soins dès leur arrivée sur le territoire français.

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation significative de l'établissement, un renouvellement et un renforcement des équipes (ouverture de postes et mise en place de formations et de mesures d'accompagnement professionnel).

Le présent rapport présente en détail le bilan 2024 des dispositifs Grands Marginaux et Lits Haltes Soins Santé. Ces dispositifs ont été gérés en partie sur le même site (Hœnheim) et des actions communes ont pu être proposées aux personnes prises en charge. Le bilan du dispositif Réfugiés réinstallés est présenté dans un autre document.

2024 en images



2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

2.1. DISPOSITIF GRANDS MARGINAUX :

L'ACTIVITE

Activités	2023	2024
AGREMENT	70	70
PLACES EFFECTIVEMENT OUVERTES	40	53
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	366
JOURNEES PREVISIONNELLES	15 505	19 398
JOURNEES REALISEES	12 433	17 294
ECART	3 072	2 104
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	80%	89%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	51	64

13 places supplémentaires ont été ouvertes en 2024 grâce à la mobilisation de la maison située Rue Voltaire à Bischheim. **L'activité globale a augmenté d'environ 40% (39%) (nombre de journées réalisées par rapport à 2023).**

En 2024, le dispositif Grands marginaux comptait :

- 24 places à l'East Hôtel à Hœnheim ;
- 13 places Rue Voltaire à Bischheim ;
- 15 places Avenue de Périgueux à Bischheim ;
- 1 place Rue Selenick à Strasbourg

➤ LES ENTREES

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
SIAO	17	100%
TOTAL ADMISSIONS	17	100%

➤ LES SORTIES

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%	MOTIF
Décès	2	17	
Retour à la rue	2	17	Exclusion pour faits de violence / non-respect du règlement
Vers LHSS	2	17	
Incarcération	1	8	
Appartement	1	8	
Inconnu / départ volontaire	4	33	
TOTAL SORTIES	12	100	

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE

Genre	2023	2024
Homme	45	52
Femme	6	12
TOTAL	51	64

L'âge moyen des résidents sur le dispositif Grands Marginaux était de 46 ans en 2024 (contre 49 ans en 2024).

2.2. DISPOSITIF LHSS :

L'ACTIVITE

Activités	2023	2024
AGREMENT	23+6	29
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	366
JOURNEES PREVISIONNELLES	9499	10614
JOURNEES REALISEES	9056	9000
ECART	443	1614
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	95%	85%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	38	56

En 2024, le dispositif LHSS comptait 29 places sur le site de Hœnheim.

Si le taux de réalisation a diminué par rapport à 2023, passant de 95 à 85%, cela est principalement lié à une rotation plus importante des personnes accompagnées (56 personnes accompagnées en 2024 contre 38 en 2023). Il peut en effet parfois se passer plusieurs jours ou semaines entre un départ et une admission, le temps notamment de remettre la chambre en état. Cet aspect devra être significativement amélioré en 2025.

➤ LES ENTREES

	femmes	hommes	total	%
nombre de demandes reçues en 2024	16	58	74	100
nombre de personnes admises en 2024	4	23	27	36,5
nombre de personnes admissibles	4	7	11	14,9
dont nombre de demandes reçues en 2024 mais personnes admises en 2025	1	1	2	2,7
nombre de personnes refusées	8	28	36	48,6

Provenance des demandes	
HUS	34
ADOMA	1
ARS	2
AURAL	1
ANTENNE	1
BOUSSOLE PASS	1
IURC	6
CCAS	2
CH Erstein	2
CH Haguenau	1
EPSAN	4
Croix Rouge	1
Entraide Le Relais	1
Escale Saint Vincent (Equipe mobile, LHSS-LAM)	4
Etage	1
Clinique Ste Anne	1
HUDA Foyer notre Dame	1
Ithaque/ARGOS	5
Mandataire judiciaire	1
MUS de L'III	1
Rhéna	1
Horizon Amitié	1
SELHVA	1
TOTAL	74

L'âge moyen des résidents sur le dispositif LHSS était de 52 ans en 2024 (contre 49 ans en 2024). On constate un vieillissement des personnes prises en charge.

➤ LES SORTIES

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%	MOTIF
Décès	2	6.9	1 décès sur site / 1 décès à l'hôpital
Exclusions – retour à la rue/115	2	6.9	Exclusion pour faits de violence / non-respect du règlement
Fin de prise en charge sans solution de sortie (retour à la rue)	8	27.6	Fin de la prise en charge médicale, sans solution de sortie (personnes en situations irrégulières sur le territoire français)
Incarcération	2	6.9	
Inconnu / départ volontaire	5	17.20	
Retour volontaire au pays	2	6.9	
Autre structure sociale (Maison de retraite, pension de famille, maison mère-enfant, Sesame Grands marginaux, LAM)	8	27.60	
TOTAL SORTIES	29	100	

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

3.1. Vie de l'établissement

Plusieurs faits marquants sont à souligner sur l'année 2024 :

- a. Une nouvelle équipe de direction
 - une nouvelle directrice a pris son poste début janvier 2024 ;
 - une nouvelle cadre intermédiaire a été nommée en remplacement de la cadre intermédiaire précédente qui a quitté le dispositif en mars 2024. La personne nommée occupait préalablement le poste d'infirmière coordinatrice sur les dispositifs LHSS et Grands Marginaux ;
 - un nouvel infirmier coordinateur a rejoint l'équipe ;
 - un comité de direction a été mis en place réunissant chaque semaine la directrice, la cadre intermédiaire, le cadre technique et l'infirmier coordinateur ;
- b. Une nouvelle organisation
 - la séparation claire des dispositifs LHSS, Grands Marginaux, Réfugiés réinstallés (équipes dédiées, réunions séparées...) a été actée et organisée ;
 - déploiement de SILAO, logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur ;
- c. L'ouverture de places supplémentaires
 - le site de la rue Voltaire (13 places) a été ouvert en avril 2024 ;
 - les travaux de la Rue du Lazaret en vue de l'ouverture d'un nouveau site début 2025 ont démarré ;
- d. La mise en place d'un programme de montée en compétences pour l'ensemble des professionnels :
 - la construction collective d'un guide des pratiques professionnelles avec l'appui du cabinet Aleis, afin d'accompagner les professionnels dans l'élaboration d'un référentiel de prise en charge bienveillante des bénéficiaires ;
 - le déploiement d'un programme de formation robuste (mise en place de formations individuelles et collectives, en fonction des besoins).

Afin d'accompagner ces réorganisations, un comité de pilotage a été mis en place réunissant la direction générale de l'ARSEA, en la personne de la Directrice générale adjointe, la secrétaire du CSE, la direction de l'établissement (membres du CODIR), les représentants de

proximité, la psychologue du travail, le médecin du travail. Ce comité de pilotage s'est réuni tous les deux mois environ.

3.2. Accompagnement et travail avec les bénéficiaires

Sur les sites de Hœnheim (LHSS et Grands Marginaux) et Bischheim (Grands marginaux uniquement pris en charge Rue Voltaire et Avenue de Périgueux), le travail avec les bénéficiaires s'est structuré autour des domaines d'intervention suivants :

Accompagnement individuel des résidents au quotidien :

- Ecouter, conseiller et soutenir moralement les résidents
- Lutter contre la solitude et l'isolement des résidents
- Faire le lien entre le résident et les partenaires intervenant dans la situation
- Informer et orienter le résident
- Effectuer une veille sanitaire et sociale
- Soigner les résidents (LHSS) et coordonner les démarches de soins
- Faciliter l'accès aux droits
- Aider dans les démarches administratives
- Accompagner physiquement certains résidents dans leurs démarches administratives et de santé

Organisation et animation de la vie quotidienne :

- Assurer une présence quotidienne au sein de la structure
- Faire vivre les résidences
- Structurer la vie quotidienne des résidents (hygiène, alimentation, vie collective, etc.)
- Accompagner les actes de la vie quotidienne des résidents
- Organiser avec les résidents des activités
- Animer des temps collectifs
- Valoriser et développer les capacités des résidents
- Faire émerger les envies et les propositions des résidents
- Mobiliser les résidents
- Faciliter les relations entre les résidents
- Dynamiser l'esprit de groupe

A ce titre, des réunions régulières d'expression des attentes des résidents ont été mises en place sur les sites d'Hœnheim et de Bischheim. Ces réunions qui se sont tenues une fois par mois ont également permis de

mobiliser les résidents autour de projets nouveaux (par exemple, refonte du service repas à Hœnheim, modalités d'entretien du site de la Rue Voltaire).

Des ateliers communautaires ont également été proposés pour les résidents du site de Hœnheim. Ces ateliers communautaires visent à faire participer les résidents à l'entretien du lieu de vie et la mise en place de projets sur le site (aménagement d'un espace extérieur par exemple). Ces ateliers sont coordonnés et animés par un travailleur social et le psychologue.

Enfin, des activités régulières ont été mises en place (ateliers cuisine, sorties, ateliers de médiation animale...).





Accompagnement social lié au logement :

L'équipe sociale

- accompagne le résident dans les démarches administratives liées au logement (CAF,...) ;
- veille également à ce que le résident paie chaque mois son loyer et les factures mensuelles liées à sa prise en charge au sein de la structure ;
- est amenée à travailler avec le résident sur un nouveau projet locatif : demande de logement social, inscription sur la plateforme SIAO, orientation vers une structure spécialisée (foyers de vie, maison de retraite par exemple).

Accompagnement vers la réinsertion professionnelle :

Plusieurs partenariats ont été développés au cours de l'année 2024 afin de favoriser la reprise d'activité professionnelle de certains résidents (voir partie 3.3).

Accompagnement médical et réduction des risques :

L'équipe médicale et le psychologue interviennent régulièrement auprès des résidents pour leur prodiguer les soins nécessaires dans le cadre du suivi et du traitement de leurs pathologies et/ou de leurs addictions.

Les résidents du dispositif LHSS bénéficient du soutien et des interventions d'une équipe médicale composée d'un infirmier coordinateur, d'un médecin, de deux infirmiers et de deux aides-soignants. Des élèves infirmiers viennent également régulièrement compléter l'équipe.

Les résidents du dispositif Grands Marginaux s'appuient sur un infirmier coordinateur qui fait le lien avec la médecine de ville.

Concernant les **addictions**, l'approche retenue est la réduction des risques, grâce au développement du partenariat avec Ithaque (cf. ci-dessous). Le choix a été fait de ne plus fournir de kits de RDR sur les différents sites, mais plutôt d'inciter les résidents à se rendre chez les partenaires de l'établissement (Ithaque, Alt). Par ailleurs, des consultations avancées ont été mises en place avec Ithaque. Il s'agit d'interventions de professionnels d'Ithaque tous les 15 jours sur les sites de Bischheim et de Hœnheim afin d'accompagner les addictions et le sevrage.

3.3. Partenariat

Plusieurs partenariats ont été développés et/ou renforcés pendant l'année 2024 :

- Concernant les addictions, Ithaque est intervenu pour la mise en place de consultations avancées (ateliers permettant d'aborder en petit groupe le sujet des addictions)
- L'association Lianes a proposé régulièrement des ateliers de médiation animale sur le site de Hœnheim ;
- Dans le champ culturel, un partenariat a été développé avec le Théâtre Jeune Public de Strasbourg autour de trois pièces de théâtre. Le partenariat avec l'association Tôt ou t'Art a également été réactivé.
- Dans le champ de l'insertion professionnelle et de la formation, Altaïr Interim est intervenu sur le site d'Hœnheim pour proposer aux résidents des missions d'intérim d'insertion et le partenariat avec le dispositif Convergence Premières

heures a été renforcé (plusieurs personnes orientées). Un partenariat a également été développé avec l'association Savoirs pour réussir qui vise à améliorer la maîtrise de la langue française pour tous afin de faciliter l'insertion professionnelle. Plusieurs résidents ont pu suivre des cours proposés par cette association.

Concernant les orientations, des rencontres régulières avec le SIAO 67 ont été organisées afin de maximiser le taux d'occupation des places Grands Marginaux.

Pour le dispositif LHSS, la directrice et la cadre intermédiaire ont participé régulièrement à la commission cas complexes animée par l'ARS afin de travailler collectivement à l'accueil et à l'orientation des personnes sans papier ayant des problématiques de santé.

Enfin, le partenariat avec les forces de l'ordre et la municipalité d'Hœnheim, un temps interrompu, a été repris, dans le cadre notamment des GPO (groupes de partenariat opérationnel).

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Tout au long de l'année 2024, plusieurs actions ont été entreprises et/ou poursuivies afin de s'assurer que la prise en charge des personnes accompagnées soit conforme aux exigences formulées par la Haute Autorité de Santé et dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ainsi, ont été mis en place / poursuivis :

- Des formations régulières pour les professionnels (bientraitance, SST, premiers secours en santé mentale, droits en santé des étrangers...) et un travail de co-élaboration d'un guide de bonnes pratiques professionnelles sous la supervision du cabinet Aleis ;
- Des groupes d'analyse de pratique professionnel pour les professionnels des LHSS et les professionnels du dispositif Grands marginaux, sous la supervision d'une psychologue (une fois/mois) ;

- Un comité de pilotage permettant d'appréhender de manière globale les changements d'organisation proposés (cf. ci-dessous) ;
- Le déploiement de SILAO, permettant de suivre de manière plus fine les démarches d'accompagnement des bénéficiaires ;
- Des temps d'échange réguliers avec les bénéficiaires, notamment dans le cadre de la réunion mensuelle des habitants.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Ventilation	10 - Grands Marginaux	20 - Lits Haltes Soins Santé
01 - ADMINISTRATIFS	0,50	0,30
01 - ADMINISTRATIFS	0,50	0,30
02 - SERVICES GENERAUX	0,50	0,40
02 - SERVICES GENERAUX	0,50	0,50
02 - SERVICES GENERAUX	1,00	
02 - SERVICES GENERAUX	0,50	0,50
02 - SERVICES GENERAUX	1,00	
02 - SERVICES GENERAUX	0,50	0,40
03 - EDUCATIF		1,00
03 - EDUCATIF	0,40	
03 - EDUCATIF		1,00
03 - EDUCATIF		
03 - EDUCATIF	0,60	
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF		1,00
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF		
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF		1,00
03 - EDUCATIF	0,50	
03 - EDUCATIF	1,00	
03 - EDUCATIF	0,50	0,50
04 - PARAMEDICAL		1,00
04 - PARAMEDICAL	0,50	0,50
04 - PARAMEDICAL		1,00
04 - PARAMEDICAL		1,00
04 - PARAMEDICAL	0,50	0,50
04 - PARAMEDICAL	0,50	0,50
05 - MEDICAL		0,60
Total	14,50	12,00

6. CONCLUSION

L'année 2024 a été une année de réorganisation pour le SESAME. Les équipes se sont renouvelées en partie et renforcées (en nombre et en compétences). Les rôles et responsabilités de chacun et de chacune ont été clairement définis, sur chacun des dispositifs. Cette réorganisation a permis de créer un climat propice à une prise en charge de qualité. Les résidents se sentant mieux accompagnés et le règlement étant mieux appliqué par les professionnels, les tensions et violences sur le site ont diminué de manière flagrante (cf. nombre d'appel à l'astreinte et transmissions).

L'année 2025 s'ouvre toutefois sur de nouveaux enjeux :

- L'ouverture d'un nouveau site pour l'accueil des personnes en grande marginalité rue du Lazaret à Strasbourg (fin des travaux prévus en avril 2025), dans une configuration nouvelle (studios individuels et studios doubles), avec une équipe dédiée ;
- Le renouvellement de la convention avec la DIHAL et la DDETS sur le dispositif Grands Marginaux, avec des enjeux d'essaimage de pratiques notamment ;
- La maximisation du taux d'occupation, en particulier sur le dispositif LHSS, sur lequel le taux de rotation est important (prises en charge habituellement courtes) ;
- La préparation de l'évaluation par la Haute Autorité de Santé du dispositif LHSS.

Le recrutement d'une cadre intermédiaire dédiée uniquement au dispositif Grands Marginaux et le positionnement exclusif de l'infirmier coordinateur sur ce même dispositif, ainsi que le positionnement de la cadre intermédiaire actuelle uniquement sur le dispositif LHSS devraient permettre de porter au mieux ces projets.